

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 7 octobre 2022 à 21h

L'an deux mille vingt-deux, le sept octobre à vingt et une heure, le Conseil Municipal dûment convoqué le 3 octobre 2022 s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes (pour cause de COVID-19), sous la présidence du Maire Thierry LASCAUX.

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de Conseillers présents : 7

Nombre de Conseillers votants : 11

<u>Nom du Conseiller</u>	<u>Présent</u>	<u>Représenté</u>	<u>Excusé</u>	<u>Nom du mandant</u>
AZZOLA C.	X			
DELMARES M.		X		LAVILLE P.
DUPONT BOUYSSOU M.		X		LASCAUX T.
GADEYNE C.		X		MASSE M.
GENSOU L.	X			
HERBADJI M.		X		RIGOLE C.
LAVILLE P.	X			
MASSE M.	X			
RIGOLE C.	X			
SIMON LOUBRIAT C.	X			

Céline RIGOLE a été élue secrétaire.

Lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

22.10.07-01 : Subvention aux associations.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un montant de 1 450 € a été voté lors de la présentation du budget pour l'ensemble des associations. Il propose d'en revoir le détail et d'ajouter une subvention au Fond de solidarité pour la tempête en Ribéracois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- vote la répartition suivante pour un montant total de 1 450.00 €.

Association	Montant
ACCA	150,00 €
Association Foyenne	150,00 €
Association Sainte Foy de France	150,00 €
Comité Ligue contre le cancer	100,00 €
Quad Aventure 24	150,00 €
Fondation du Patrimoine	100,00 €
Gym Loisir de Longas	150,00 €
Croix Rouge	150,00 €
Greenpeace	150,00 €
Tempête en Ribéracois UDM24	200.00 €
TOTAL	1 450.00 €

22.10.07-02 : Convention 1ers secours avec communes voisines.

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux que lors de la formation aux 1ers secours, des employés des communes de Bayac et Varennes ont participé à la formation Aussi il convient de signer une convention pour répartir les frais de formation (65€/participant). Monsieur le Maire présente les conventions (65 € pour Varennes et 130 € pour Bayac).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le Maire a signer les conventions avec la commune de Bayac et celle de Varennes.

Questions diverses :

- Influenza Aviaire : risque avéré, volailles à nouveau confinées.
- SMD3 (ordures ménagères) : présentation à la CCBDP pour récupérer le pouvoir de police du Maire. Pas de décision pour le moment.
- Réunion du SDE24 (électricité) le 19/10/2022.
- Changement de locataire à la « Maison Boutin ». Le chauffe eau, défectueux sera remplacé.
- Réserve incendie : pas d'avancée.
- Adressage : réunions de travail jeudi 13/10 à 9h puis le 13/10 à 18h.

Fin de la réunion : 22h05